

**MAIRIE DE COGNAC LA FORET  
HAUTE-VIENNE  
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

*Nombre de Conseillers*  
*En exercice : 14*  
*Présents : 10*  
*Absents : 04*  
*Votants : 12*

L'an deux mille vingt trois  
Le lundi 11 décembre  
Le Conseil Municipal de COGNAC LA FORET dûment convoqué à 19 h 00, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Mr VIGNERIE Christian, Maire.

**Date de convocation du Conseil Municipal : 04 décembre 2023**

**Présents : Mr VIGNERIE, Maire, Mr JAVELAUD, Mme THOMAS, Mr MAYNARD Adjoint au Maire, Mme MOREL, Mme LORGUE, Mr VARENNE, Mr RESTOUEIX, Mme COIFFE, Mme FEIFER.**

**Absents excusés :**

Mme PIEKARCZYK Daria qui a donné pouvoir à Mr VARENNE Denis , Mr MOREAU Laurent qui a donné pouvoir à Mr JAVELAUD Jacques, Mme GODARD Frédérique, Mme FEIFER Elodie

**Secrétaire de séance : Mr FABRE Pierre**

**045/2023 – ACQUISITION DE LA PARCELLE D 35 – LES BOIS DE PROFAS**

Le Maire rappelle que courant 2022 la commune avait reçu une proposition de vente d'une parcelle cadastrée D 35 (les Bois de Profas) appartenant à Mmes RAYNAUD - HUMBERT Marie-Christine et HUMBERT Sophie.

Une proposition d'un montant de 1 500 € a été faite et acceptée par les propriétaires.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'acquérir la parcelle D 35- Les Bois de Profas -d'une superficie de 7 980 m<sup>2</sup> pour un montant de 1 500 €.

Le Maire est chargé de signer les documents nécessaires à l'acte d'acquisition.

Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an que dessus.  
Au registre sont les signatures.  
Pour copie conforme en Mairie.  
Le Maire,  
**VIGNERIE Christian**

